



Dommmages et interets non payés

Par **kerry**, le **09/01/2014** à **17:59**

bonjour, j'ai été agessé a l'age de 16 ans, ma mere a été destitué de ses droit aprentaux concernant l'affaire, on m'a désigné une administratrice pour gérer mon dossier, mes deux agresseurs ont été condamnés a me verser 1500 euros de dommages et interets que j'aurais du toucher a ma majorité c'est a dire il y a maintenant 1 an. Si j'ai bien touché les indemnités de l'un des deux agresseurs je n'ai pas encore touché le second car il y a eu soit disant une erreuyr dans le libellé du cheque donc le cheque serait reparti chez l'assureur et maintenant personne ne saurait ou il est. L'administratrice me mene en bateau depuis un an en me disant que je ne peux contacter l'avocate qui m'a défendu a cette époque car ce n'est pas a moi de faire les démarches et que de toute façon elle ne se souvient plus de son nom (cela dit d'apres elle, elle a contacté cette avocate la semaine derniere mais bon !!!) le nom de cette avocate n'apparaît sur aucun document en ma possession, je ne sais plus du tout vers qui me tourner pour obliger l'administratrice a faire les démarches afin que je touche cet argent. Elle me dit qu'il ne servirait a rien d'aller voir un huissier ni meme un autre avocat puisque maintenant je suis majeure personne a part elle ne peut quelque chose pour moi, mais là moi je suis au chômage et j'ai vraiment besoin de cet argent. Est ce que eu quelqu'un peut m'aider et me dire ce que je dois faire ? merci de votre aide